

IMAGE n.f. et REPRÉSENTER, v.

Pour *présent* et *présenter*, voir l'article PRÉSENT.

I. L'ingénieur *imagine* un nouveau modèle d'avion.

Max *imagine* X, image mentale.

1) Max **IMAGINE** un projet ; il a une IDÉE qui a des chances de devenir réalité. Il arrive qu'il voie X comme s'il existait déjà, il s'en fait une **IMAGE** mentale. *L'ingénieur détaille dans son esprit les caractéristiques de l'avion qu'il INVENTE.* - *Marc imagine un stratagème pour se tirer d'embarras.*

— Max a de l'**IMAGINATION**, une *imagination créatrice* ; il est INVENTIF ; il a une *imagination fertile, débridée, beaucoup d'imagination, une imagination débordante.* - *Il faut sortir de cette situation embarrassante ! Allons, un peu d'imagination !*

2) Max, doué d'*imagination*, *imagine* / *s'imagine* une situation présente ou passée, réelle ou non : il **SE** la **REPRÉSENTE** de façon vivante. *Jean s'imagine Sylvie en train de faire du ski.* - *Vous imaginez ça ! Tu imagines ?* : manière d'exprimer sa stupéfaction à propos d'un événement qui paraît **INIMAGINABLE**.

— Un écrivain crée dans des romans, des pièces de théâtre, des films, des personnages et des situations qui ressemblent plus ou moins à la réalité. *Alexandre Dumas imagine / s'imagine la vie des mousquetaires du temps de Louis XIII.* - *Alexandre Dumas a imaginé que d'Artagnan devait récupérer les ferrets de la reine.*

— Ces personnages et ces situations sont **IMAGINAIRES**. *Le Père Goriot, Vautrin sont des personnages imaginaires, sortis de l'imagination de Balzac, mais ils sont plus vrais que nature.*

II. Othello *s'imagine* que Desdémone le trompe.

Max *s'imagine* X, contraire à la réalité.

1) Max *s'imagine* X, contraire à la réalité. Max **SE TROMPE**. Ce qu'il croit *ne se passe que dans son imagination* ! - *Son imagination l'égare ! Il en devient fou ! - Othello prend ses imaginations pour des réalités.* - *Ses soupçons sont imaginaires ! Il est capable de tuer cette innocente !* (et il la tue effectivement, dans la pièce de Shakespeare).

2) Max *s'imagine* toutes sortes de choses : il est inquiet et soupçonneux. - *Vous croyez que votre patron vous déteste ? Qu'est-ce que vous allez vous imaginer ! - Un malade imaginaire* est quelqu'un qui *s'imagine* être malade alors qu'il ne l'est pas.

III. J'*imagine* que vous avez bien réfléchi avant d'agir.

Max *imagine* que X : il le suppose.

Dans ce cas on n'emploiera pas le nom *imagination*, ni l'adjectif *imaginaire* ni la forme pronominale.

1) Il vient à l'esprit de Max une simple SUPPOSITION, une idée incertaine. *Avant de vous engager dans cette aventure, j'imagine* (Syn. *je suppose*) *que vous avez pesé le pour et le contre.* - En incise : *Notre champion aura, j'imagine, encore tenté de battre un record à la course.*

2) À l'impératif, pour engager un interlocuteur à faire une supposition. **Imaginons** *que vous ayez acheté cette maison, combien payeriez-vous d'impôts locaux ? - Imagine un peu que Jean soit élu ; qu'est-ce que tu ferais ?*

IV. Le peintre *a représenté*, sur ce tableau, un pichet et des pommes.

1) Max *représente* X : il donne de l'objet X, absent, aux yeux de Luc, une *image* destinée à le lui rendre, d'une certaine manière présent. Mais l'*image* n'est pas X ni un autre objet de même espèce. Max copie, imite X, de façon plus ou moins approximative, de sorte que l'*image* ressemble à X.

— Toutes sortes de supports et de techniques de réalisations de l'*image* sont possibles : elle peut être un dessin, une gravure, une peinture, une photographie, un film, un écran de télévision, un reflet dans un miroir. D'une façon générale l'*image* est plate, mais on a pu parler d'*images taillées* à propos de sculptures. - *Sylvie voit son image dans le miroir.* - *Marc regarde son film image par image.*

2) En matière d'arts plastiques, l'*image représente* X concret. *La gravure représente le château de Versailles.* - *Ce tableau représente Napoléon à Austerlitz.* - S'il n'y a pas de personnages mais seulement des objets, c'est ce qu'on appelle une *nature morte*, par ex. un pichet et des pommes. - *La REPRÉSENTATION de ces pommes, de cette scène est très réaliste.*

— X est à la fois concret (ce sont des êtres) et abstrait (c'est une scène, qui raconte une histoire). *David a peint le serment des Horaces ; Delacroix, la Liberté sur les barricades* : le résultat est une *image* destinée à donner à ceux qui la verront l'idée de cette scène à laquelle ils n'ont pas assisté.

— Une peinture qui *représente* quelque chose est dite FIGURATIVE ; si elle ne *représente* que des taches de couleur diversement disposées, elle est dite *non figurative* ou ABSTRAITE.

3) Au théâtre, des comédiens *représentent* une œuvre théâtrale : ils donnent vie à un texte écrit en incarnant des personnages qui parlent par leur bouche. *Les acteurs représentent le Misanthrope.* - *Ils donnent une représentation du Misanthrope.*

V. Je regarde les *images* du livre avant de lire le texte.

1) Au sens le plus courant du mot, les *images* sont des *représentations* de scènes ou d'objets imprimées sur papier, et produites à l'unité, ou rassemblées dans les pages d'un livre. On donne aux enfants qui ne savent pas encore lire des *livres d'images* où des dessins simplifiés et colorés *représentent* des animaux, des objets usuels, etc. On leur fait admirer les belles *images* pour les aider à apprendre à parler.

2) Les êtres vivants reconnaissables sur les **images** ne bougent pas, ne parlent pas, d'où, fig. *Cet enfant est sage comme une image* : silencieux et tranquille.

3) Même quand on sait lire, les **images** permettent de **se représenter** plus facilement de quoi parle le texte. C'est ce qui fait le succès des *bandes dessinées*.

VI. L'eau qui coule est l'image du temps qui passe.

1) Lorsqu'un X ressemble à un Y, on peut dire que X est l'**image** de Y, qu'il en est une *image* fidèle, ressemblante. *Cet enfant est l'image de son père.* - X donne une (certaine) *image* de Y. *Les comédies de Molière nous donnent une image de la société française du XVII^e s.*

— Max ayant fait X à l'image de Y, Y est à l'image de X. *Si Dieu nous a faits à son image, nous le lui avons bien rendu.* (Voltaire).

2) Lorsqu'un X concret est comparable, ressemble, fait penser à un Y abstrait, on peut dire qu'il en est l'**image**, syn. la **FIGURE**, qu'il le **représente**. *L'eau qui coule est l'image / la figure du temps qui s'écoule, représente le temps qui passe.* - Un écrivain qui dit des choses abstraites au moyen de mots concrets s'exprime par des *images*. S'il le fait couramment, son style est **IMAGÉ**.

3) Une **image** peut exister uniquement dans l'esprit de Max.

— Elle peut être un fait de mémoire de Max. *Grand mère évoque les images de sa vie passée mais chasse de son esprit les images qui lui rappellent de trop mauvais souvenirs.*

— Elle peut être une création de l'**imagination** de Max. *L'architecte a en tête l'image de l'immeuble à construire* : il le voit en esprit, avant d'en faire les plans.

— Emploi pr. Max **se représente** une scène qu'il **imagine**. *Jean se représente le naufrage du Titanic.*

— Elle peut être l'illusion d'une sensation. Il y a des *images visuelles*, des *images auditives* qui ne sont que des *images mentales*.

4) Max donne une **image** de lui-même aux gens qui l'entourent ; c'est la manière dont (emploi pr.) ces gens **se représentent** Max. *Cet homme politique a une bonne image ou une mauvaise image dans le public* : à tort ou à raison, le public a bonne ou mauvaise opinion de lui, sujette à l'erreur, comme toute opinion. - *Jean se représente Éric comme un ambitieux qui n'a pas conscience de ses insuffisances. Mais il pourrait bien se tromper.*

— L'*image de marque* est l'idée que se fait le public des produits commercialisés par une certaine marque. Il est important pour le commerçant qu'elle soit bonne ! Et cette locution peut s'appliquer à autre chose que des produits fabriqués : un personnage, une institution. *Le club de football de notre ville a une bonne image de marque.*

VII. Les députés représentent leurs électeurs.

1) Max **représente** Luc. Un député est un **REPRÉSENTANT** du peuple (devant le gouvernement). La **représentation nationale** : l'ensemble des députés d'un État-nation.

— *Jean représente Marc, empêché de venir, à l'assemblée générale de leur association.* - Lors de l'assemblée d'une association, on commence par s'assurer que le nombre des présents ou **représentés** atteint le quorum. Les absents ont donné un pouvoir écrit, daté et signé, à la personne présente chargée de les *représenter*, qui, ainsi, peut voter à leur place.

2) *L'ambassadeur représente la France en pays étranger. Il a des frais de représentation* : il doit dépenser certaines sommes d'argent pour la *représenter* dignement.

— *Les universitaires ne représentent pas la totalité de la population française. Ils ne sont pas REPRÉSENTATIFS* : ce n'est pas en étudiant leur façon de vivre et de penser qu'on aura une idée exacte de l'ensemble de la population.